

# REPUBLIQUE ISLAMIQUE DE MAURITANIE

HONNEUR - FRATERNITE - JUSTICE

Ministère du Pétrole et de l'Energie

3726



Arrêté n° / MPE portant attribution de la licence n° 16 autorisant l'exercice des activités de production, de distribution, et de vente d'énergie électrique dans les localités de Medbougou, Touil et Voulania, au bénéfice de la société GSEA sarl.

VISA :  
الوزير :  
Premier Ministere SG-G  
DGLTEJO  
Direction Legislation  
ادارة التشريع  
VISA

Le Ministre du Pétrole et de l'Energie

- Vu la loi n° 2001.18 du 25 janvier 2001 portant sur l'Autorité de Régulation Multisectorielle ;
- Vu la loi 2001.19 du 25 janvier 2001 portant code de l'électricité ;
- Vu le décret n° 097-2009 du 11 août 2009 portant nomination des membres du Gouvernement ;
- Vu le décret n° 177-2008 du 08 octobre 2008 fixant les attributions du Ministre du Pétrole et de l'Energie et l'organisation de l'administration centrale de son département ;
- Vu l'appel d'offres du 08 octobre 2009 relatif à la délégation du service public d'électricité dans les localités de Medbougou, Touil, Voulania, Monguel et Lexeiba ;
- Vu la consultation n° 31 du Conseil National de Régulation, du 15 novembre 2009, déclarant l'adjudicataire provisoire pour le lot Medbougou, Touil et Voulania .

Arrête :

**Article premier :** Une licence d'une durée de sept (7) ans, pour l'exercice des activités de production, de distribution et de vente d'énergie électrique dans les localités de Medbougou, Touil et Voulania est délivrée à la société GSEA sarl, dont le siège social est sis à Nouakchott.

**Article 2 :** Les caractéristiques de cette licence sont décrites dans le cahier des charges annexé à cet arrêté.

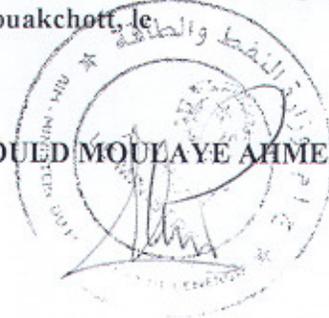
Autorité de Régulation
Arrêté le _____ 2009
Enreg. sous n° _____

**Article 3 :** Le Secrétaire Général du Ministère du Pétrole et de l'Energie et le Président de l'Autorité de Régulation sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au journal officiel.

2.1 DEC 2009

Nouakchott, le

Ahmed OULED MOULAYE AHMED



**Annexe :**

Cahier de charges pour la délégation à GSEA sarl du service public d'électricité dans les localités de Medbougou, Touil et Voulania.

**Ampliations :**

- PM
- MSG/ PR
- MID
- MPE
- ARE
- Archives Nationales
- JO
- DGLTEJO
- IGE
- Société GSEA sarl

